



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

BILAN DE L'ETUDE STATISTIQUE DES PROGRAMMATIONS NIVEAU COLLEGE

ANNEE SCOLAIRE 2010 2011

Rappel des objectifs visés par cette enquête :

Suite à la parution des programmes de collège parus au BOEN spécial n°6 du 28 août 2008, l'inspection pédagogique régionale demande depuis la rentrée 2009 aux équipes EPS de compléter une enquête portant sur la réalité de la programmation dans leur établissement. Il est rappelé que la programmation est une des conséquences de la réflexion portant sur les objectifs du projet EPS, lui-même s'inscrivant dans le projet d'établissement, déclinaison locale du projet académique.

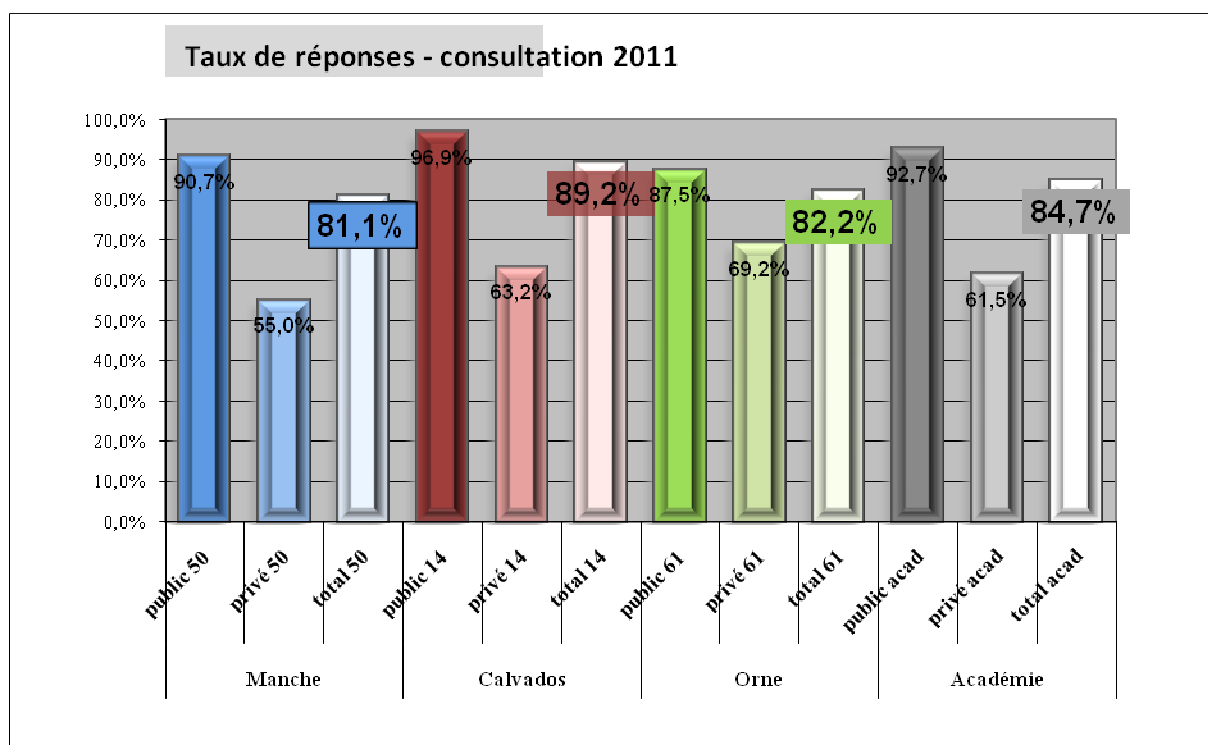
Notre enquête a plusieurs objectifs :

- Offrir aux équipes un outil statistique leur offrant une vision chiffrée, fine de leur programmation pour alimenter leurs réflexions didactiques et pédagogiques.
- Développer un modèle commun de présentation des programmations pour tous les établissements de l'académie. Nous rappelons ici, que ce modèle doit être inclus dans le dossier élaboré par l'enseignant pour une visite d'inspection.
- A partir des informations collectées, l'étude des statistiques permet à l'inspection pédagogique régionale de disposer de données pour faire évoluer, en liaison avec les correspondants BEC, l'offre de formation et travailler avec les collectivités territoriales.

Données chiffrées 2010-2011 comparées à celles de 2009 2010

1 : Analyse du taux de réponses :

- Le pourcentage de réponses est très satisfaisant comparé à celui de l'an passé.
- Nos conclusions reflètent de facto, de manière plus objective la réalité de l'offre de formation dans l'académie.
- Notre objectif est toujours d'atteindre les 100% de réponses.



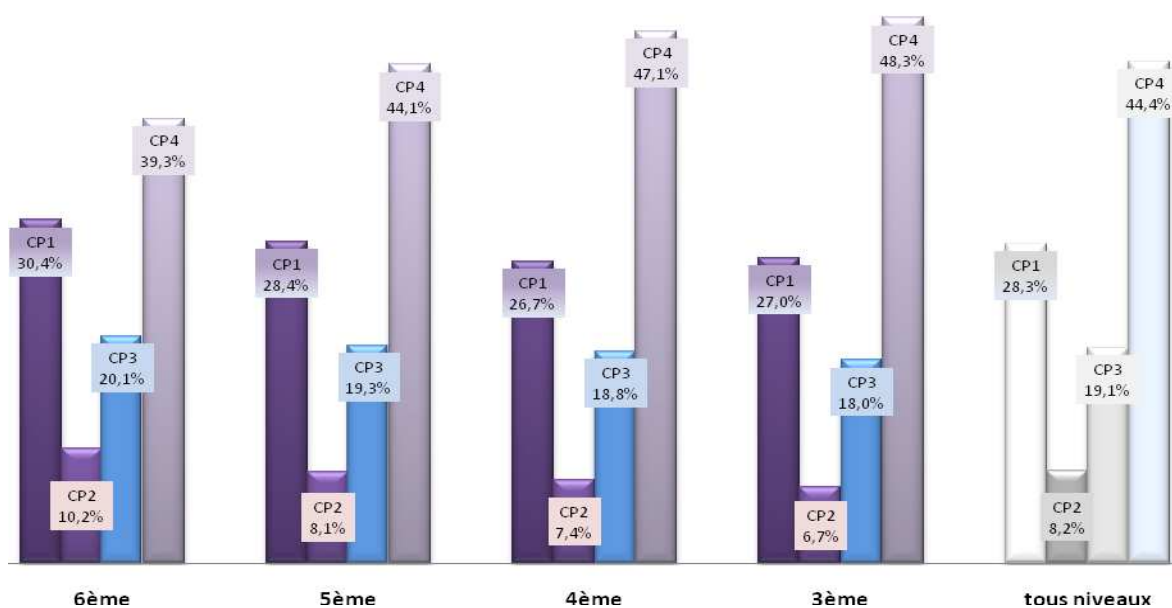
2 : Analyse par compétences propres :

- La prédominance des compétences propres 1 et 4 sur les programmations se confirme. La 4^{ème} compétence est en légère baisse.
- La compétence propre n°2 est à l'inverse toujours insuffisamment investie par les équipes à l'heure actuelle.

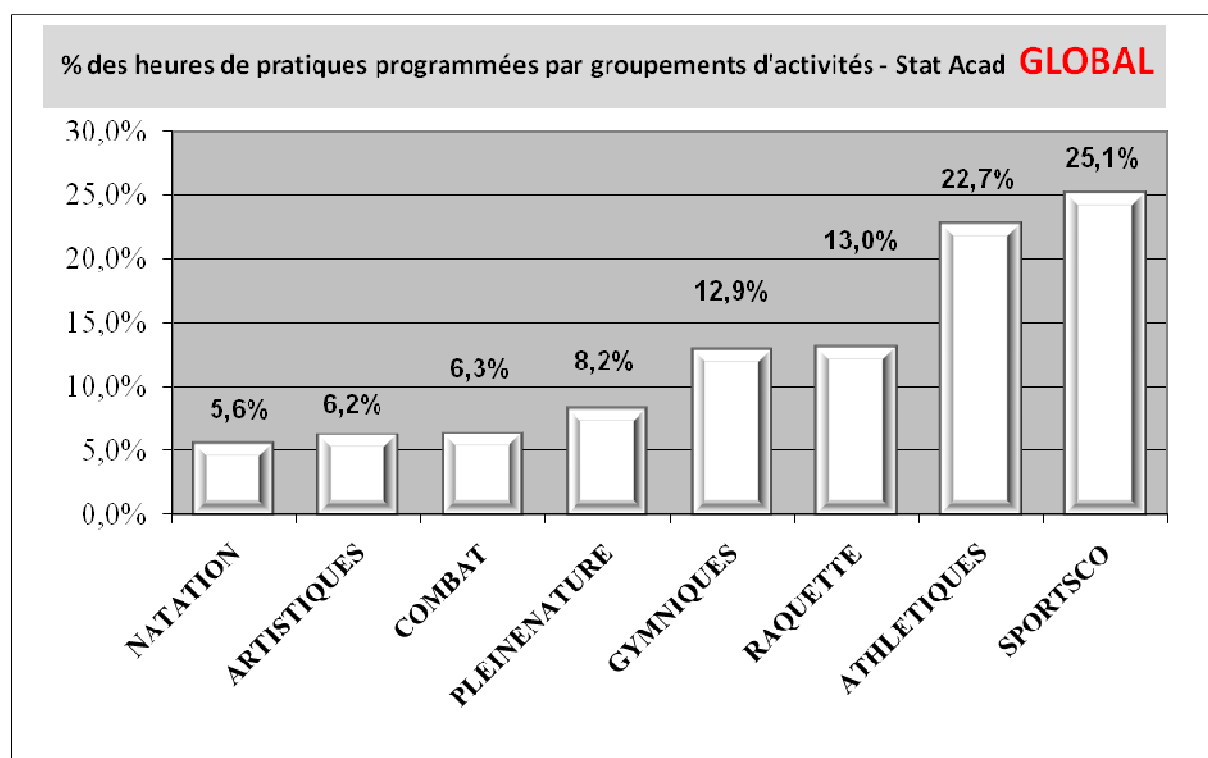
CP	2009/2010	2010/2011
CP1 : Réaliser une performance mesurée à une échéance donnée	28.24%	28.3%
CP2 : Adapter ses déplacements à des environnements multiples, variés, nouveaux.	8.05%	8.2%
CP3 : Réaliser des actions à visée artistique ou esthétique	18.54%	19.1%
CP4 : Conduire ou maîtriser un affrontement individuel ou collectif	45.18%	44.4%

- La CP1 est programmée de façon globalement constante sur l'ensemble du cursus. La CP2 se voit également programmée plus fortement en 6^{ème} et diminuer progressivement sur les trois dernières années. La CP3 connaît une faible érosion sur les 4 niveaux. La CP4 atteint son pourcentage le plus élevé en 3^{ème}. C'est le niveau sixième qui connaît la programmation la plus équilibrée. Il convient que chaque équipe s'interroge sur l'équilibre de son offre de formation pour proposer une répartition témoignant d'une EPS diversifiée amenant les élèves à acquérir et à stabiliser des compétences de niveau 2 dans chaque groupe pour les 4 compétences propres.

Répartition des heures d'enseignement par compétences propres aux différents niveaux de classe (académie)



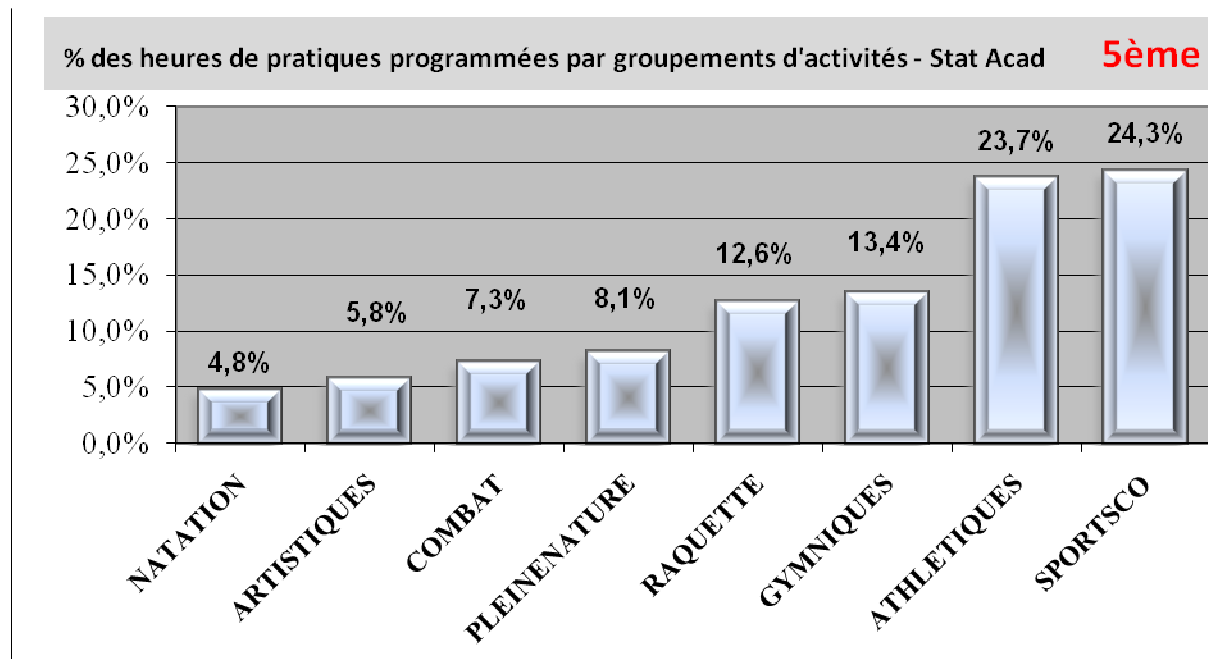
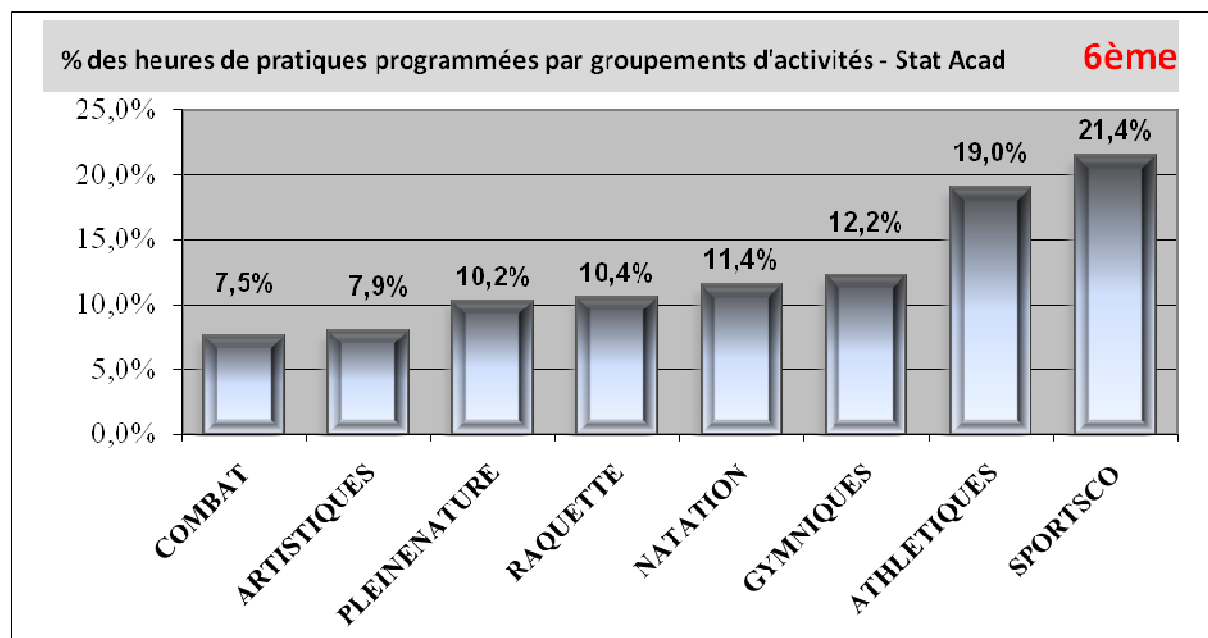
3 : Analyse par groupements d'activités



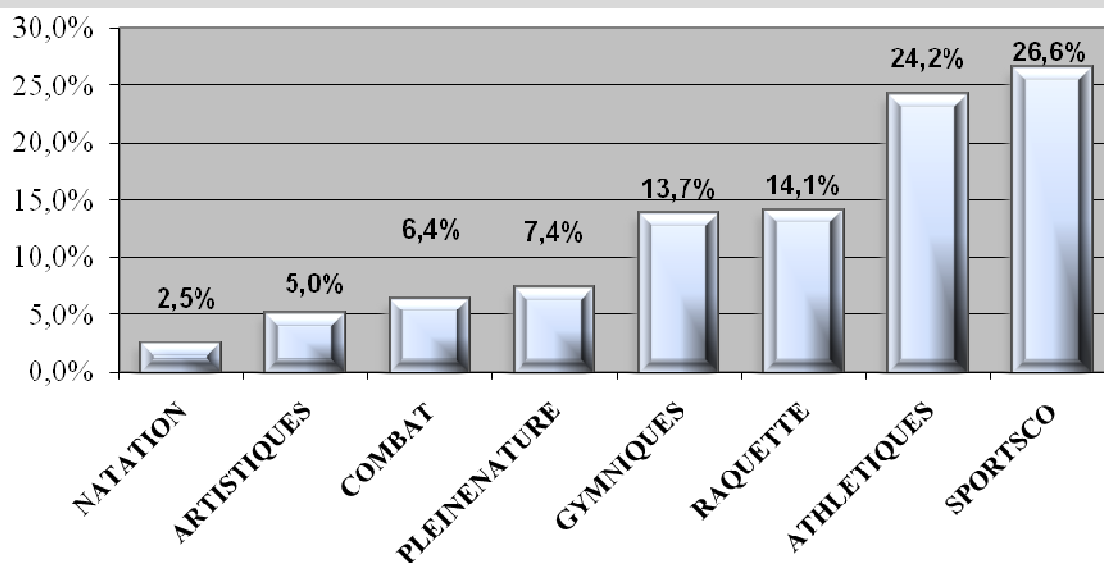
- Le tableau ci-dessus montre les déséquilibres toujours existants au niveau académique.

- Les pratiques artistiques et de sports de combat sont celles à développer prioritairement.
- Les efforts de chaque équipe EPS pour programmer la natation, sous forme de cycles classiques ou de stages massés, sont à renforcer.

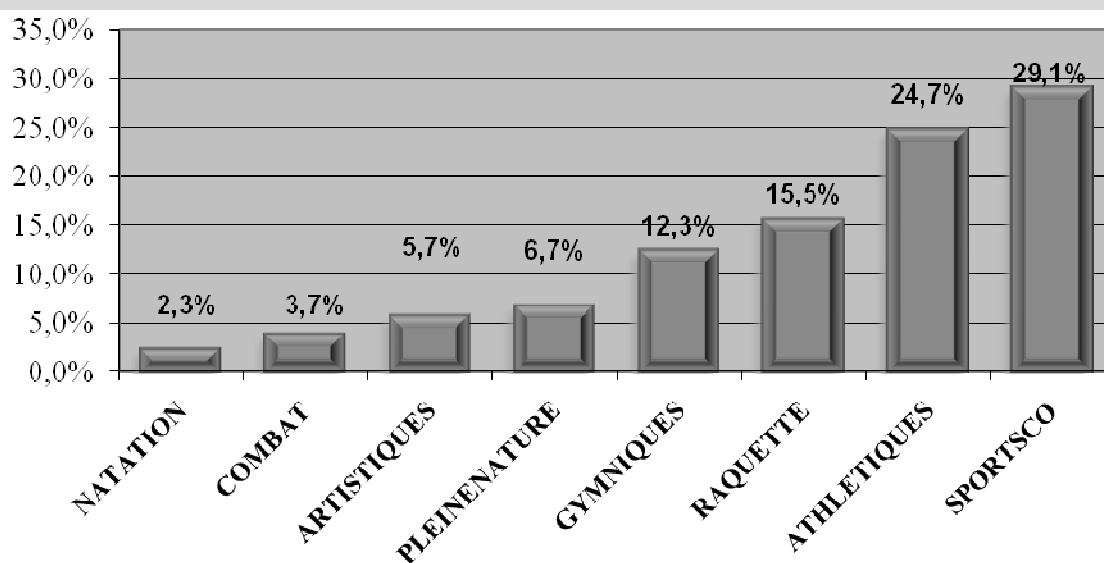
L'étude par niveau de classe basée sur les volumes horaires enseignés:



% des heures de pratiques programmées par groupements d'activités - Stat Acad **4^{ème}**



% des heures de pratiques programmées par groupements d'activités - Stat Acad **3^{ème}**



- Les activités athlétiques sont programmées de façon homogène de la 5^{ème} à la 3^{ème}.
- En toute logique, la natation est massivement programmée en sixième : dans ces chiffres apparaissent aussi des temps d'enseignement concernant le « savoir nager ». c'est ce pic de programmation qui « de facto » amène les activités athlétiques sous la barre des 20% en sixième.
- La natation longue est plus enseignée que la natation de vitesse et ce dès la classe de sixième.
- La programmation des APPN juste au-dessus du seuil des 10% au niveau sixième connaît une érosion régulière jusqu'en troisième.

- Les sports de combat ne sont presque plus enseignés en classe de troisième : c'est une tendance à inverser au regard des exigences des programmes du lycée général et technologique et de la voie professionnelle.
- Les sports collectifs sont majoritaires à tous les niveaux d'enseignement.

4 : Analyse par activité physique sportive et artistique (APSA) :

Les dix APSA les plus programmées parmi les APSA des listes nationale et académique sont par ordre décroissant :

CP	Groupement	APSA
4	8	Badminton
1	1	Course de ½ fond
4	6	Handball
3	4	Gymnastique sportive
4	6	Volley-ball
4	8	Tennis de table
3	4	Acrosport
4	7	Lutte
4	6	Basket-ball
1	1	Relais vitesse

Comme l'an passé, aucune activité de la CP2 n'apparaît dans ce classement. La CP4 est fortement programmée, mais l'ordre des APSA subit quelques modifications. Le handball, le tennis de table et l'acrosport grimpent dans cette hiérarchie au détriment de la gymnastique sportive, de la lutte et du basket-ball.

Les activités de la liste académique sont enseignées de manière minoritaire dans l'ordre suivant :

CP	APSA
4	Ultimate
1	Disque
2	Voile
2	VTT

Rappel des préconisations institutionnelles :

- Programmation des 8 groupes d'APSA
- Pas de limite pour utiliser les APSA de la liste nationale. Chaque équipe peut programmer au maximum trois APSA qui ne sont pas de la liste nationale (ex : trois APSA de la liste académique ou deux APSA de la liste académique et l'APSA d'établissement validée par l'inspection pédagogique régionale).
- Le niveau 2 doit être atteint par tous les élèves dans au moins une APSA de chacun des 8 groupes.
- La durée des cycles ne doit pas être inférieure à 10h effectives.

- Le temps d'enseignement théorique en collège correspond à 468h (4hX36 semaines + 3hX36 semaines sur trois années)
- Si l'on considère que le temps effectif d'enseignement est en moyenne autour de 350h, la possibilité de programmer 32 cycles de 10h effectives existe.
- Le programme impose deux cycles (N1 et N2) dans 8 APSA (1 par groupement) soit la programmation de 16 cycles.
- Il reste donc 8 à 16 cycles disponibles en fonction des durées d'apprentissage choisies car nécessaires aux acquisitions, permettant soit la programmation de nouvelles APSA, soit la possibilité de renforcer les acquis dans les APSA déjà enseignées.

Conclusion :

Cette analyse de l'enquête sur les programmations nous offre un panorama de l'EPS dans les collèges de l'académie : elle confirme les impressions dégagées par les statistiques de l'année passée et lors de nos inspections et réunions d'équipe. Les points d'appui pour notre réflexion sont :

- développer l'enseignement des APPN et des activités artistiques.
- équilibrer plus encore l'offre entre tous les groupements.
- construire une programmation amenant les élèves à maîtriser un niveau 2 dans 8 APSA des 8 groupements.
- penser l'offre de formation dans les stages de secteurs en fonction des manques constatés dans les programmations et des besoins des enseignants.

Votre correspondant de bassin est destinataire de tous les chiffres de l'enquête (données départementales), également disponibles sur le site WEB EPS de l'académie.

Bénédicte LEMARIE



Jean-Luc CURNAC

